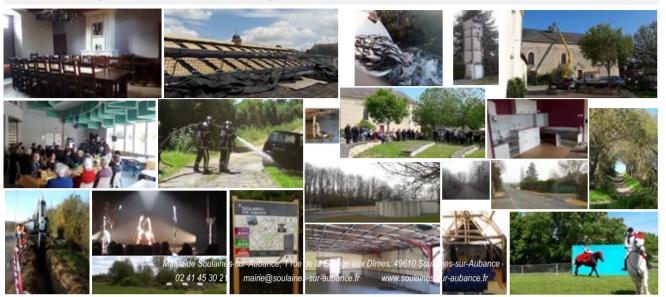
LIAISON COMMUNALE



Le maire, les adjoints et les conseillers municipaux de Soulaines/Aubance vous souhaitent une belle année 2018.



Un petit regard sur ce qui s'est passé en 2017 avec 21 photos

Salle du conseil : élections législatives et présidentielles Pose des panneaux photovoltaïques sur la salle Cortequisse Empoissonnement de l'étang Changement du transformateur des Baluères Réparation sur le toît de l'église Repas des aînés Portes ouvertes chez les pompiers Une oie à l'étang Cérémonie du 8 mai avec l'harmonie Nouvelle petite cuisine à l'école Travaux à la STEP de la Chapelle Spectacle à la Grange aux Dîmes La mare du héron cendré Nouveau panneau de départ des sentiers de randonnées La station d'épuration de la Marzelle Rénovation de la salle Cortequisse Chemin d'hiver La Grange aux Dîmes pour une conférence Un chemin piétonnier Chemin d'été Spectacle Œuvre de Cheval et d'Art

4	Едіто	36	L'Espoir
5	LE CONSEIL MUNICIPAL	37	Œuvre de Cheval et d'Art
	Urbanisme / Voirie	38	L'Union
8	Enfance / Jeunesse	41	SOLEIL D'AUTOMNE
10	ACCUEIL DE LOISIRS	42	BADMINTON SOULAINES
13	Maison de L'Enfance	43	TENNIS CLUB
	Culture	44	ACIC
16	BIBLIOTHÈQUE	47	Jardin de Soi
18	Environnement	48	ASDMS BASKET
20	Pompiers	49	ÉCOLE DE MUSIQUE
23	CCAS	50	Paroisse
24	HISTOIRE DE SOULAINES	51	VIGILANCE CITOYENNE
	LES ASSOCIATIONS		ÉTAT CIVIL
	Le Comité des Fêtes	53	Assistants Maternels
	Le Comité de Jumelage		ARTISANS ET ENTREPRISES

« Liaison Communale » est une publication municipale. nº10, année 2017

Éditeur : Mairie, 49610 Soulaines-sur-Aubance Directeur de publication : Michel COLAS

Rédaction : Commission Communication, élus et associations

Tirage: 610 exemplaires

Imprimé par l'imprimerie Paquereau, St Barthélémy d'Anjou Dépôt légal : à parution

LE CONSEIL MUNICIPAL

Chères Soulainoises, chers Soulainois,

L'année 2017 que nous venons de quitter marquera-t-elle un peu plus que d'autres ce début du XXIème siècle ? Il faudra sans doute attendre encore un peu pour le savoir, mais je le crois !

Si l'on regarde notre pays, nous avons eu plusieurs élections qui risquent de changer bon nombre de choses.

Les législatives par exemple ; l'émergence comme députés de beaucoup de personnes de la société civile va certainement influer sur les choix du gouvernement. Et bien sûr l'élection présidentielle qui a porté au pouvoir un quadra énergique a marqué les esprits !

Nous sommes invités, je le crois, à être encore plus citoyen, nous devons prendre notre place, chacun, à la base, pour construire ensemble un monde plus juste.

Enfin la 3^{ème} élection de 2017 a permis un renouvellement du Sénat. Celui-ci assure la représentativité des collectivités territoriales de la République. Ceci est donc très important pour les communes.

Soulaines a pris sa place dans la communauté d'Angers Loire Métropole qui compte depuis le 1er janvier 31 communes. Nous continuerons d'échanger avec les communes qui nous sont proches, pour mutualiser, partager et échanger nos pratiques et nos savoirs faire. Mais Soulaines restera Soulaines jusqu'en 2020 au moins, car je crois en l'identité de notre commune au sein d'une agglomération forte.

2017 a marqué pour les communes, et bien évidemment la nôtre, la moitié de notre mandat.

Depuis trois ans, en ce qui concerne nos investissements, nous avons terminé l'entrée Est du bourg, agrandi la cuisine pour la restauration scolaire, construit un bâtiment pour le périscolaire.

Notre choix de faire de l'Éducation un sujet prioritaire est renforcé par aujourd'hui une équipe de 5 animateurs pour les activités hors temps scolaire.

Nous avons également aménagé quelques cheminements piétonniers et rénové la salle Cortequisse.

Peut-être trouvez-vous que cela ne va pas toujours comme vous le souhaiteriez. Sachez que nous faisons au mieux, dans l'intérêt de chaque citoyen, mais pour le bien de tous, et ceci en totale transparence. Un regret cependant, celui de n'avoir pas réussi à réanimer notre centre bourg. Mais nous allons continuer à chercher des solutions.

La vie de notre village, la réalisation de projets, quels qu'ils soient, ne se feraient pas sans tout le personnel communal. 14 personnes travaillent à ce jour pour la commune, qu'ils soient ici remerciés pour leur investissement quotidien.

Enfin, toutes les associations de notre commune, de par leurs actions, petites ou grandes, portent l'image de Soulaines souvent à l'extérieur de la commune. Nous sommes tous concernés, participons à notre manière aux différentes manifestations organisées, et vous comprendrez qu'un petit village peut offrir une qualité de vie à ses habitants par et grâce à eux.

Je vous souhaite à tous une très bonne année 2018, vivez heureux à Soulaines.

Le maire de Soulaines-sur-Aubance, Michel Colas



MICHEL COLAS
MAIRE



MICHEL ROBERT

1 ER ADJOINT

URBANISME /

VOIRIE



MARIE-CLAUDE
GUILLOT
ADJOINTE
AFFAIRES SCOLAIRES /
ENFANCE / JEUNESSE



CHRISTOPHE
GOURICHON
ADJOINT CULTURE /
BIBLIOTHÈQUE /
VIE ASSOCIATIVE



MARIE SALLÉ
ADJOINTE
COMMUNICATION



Marie-Jo PERTUÉ



YANNIC ROBIN



CHRISTINE CHAUVEAU



CHRISTIAN BONFANTI



PASCAL FERRAND



CLAUDE LEGUILLON



Nathalie HUBERT



ALAIN PHILIPPE



ALAIN AGATOR

Adjoint: Michel ROBERT

Élus : Alain Agator, Michel Colas, Nathalie Hubert

Membres de la commission urbanisme :

Membres de la commission voirie :

Élus : Alain Agator, Michel Colas, Pascal Ferrand, Nathalie Hubert, Alain Philippe Extra-municipaux : Frank Baunez, Dominique Boutin, Patrice Lheriau, Cyril Martineau, Bruno Valé

VOIRIE

Le revêtement de la chaussée ainsi que la signalisation ont été effectués à la Marzelle.

Des contrôles de vitesse ont été réalisés par le département. Il en ressort que, par rapport aux contrôles réalisés en 2010 avec la signalisation à 50 km/h, la vitesse moyenne relevée est moins élevée avec la signalisation à 70 km/h. Cela s'explique par une configuration différente avec la création du chemin piétonnier.

A la Chapelle et à l'Écotière, les parties abîmées de la chaussée ont été réparées. Il restera une partie de route à refaire au niveau du nouveau poste de refoulement de la Chapelle.

En 2018, d'autres réfections sont prévues sur les chaussées communales qui ont le plus souffert.

Un aménagement de chemin sécurisé de la Grolière au bourg est toujours envisagé. Cela demande du temps pour le prêt ou l'achat de terrain. La commune espère qu'en 2018 ce sera réalisé.

En 2017, l'entrée Nord-Ouest de Soulaines par la rue de l'Aubance a été plus sécurisée par la pose de balises. En 2018, une amélioration de cette rue est prévue avec l'aide d'un technicien d'Angers Loire Métropole.

STATION D'ÉPURATION

La station d'épuration de la Chapelle a été enlevée et remplacée par un simple poste de refoulement qui permet de renvoyer les eaux usées à la station de la Marzelle construite en 2016. Il restera à la commune un aménagement de tout l'espace existant. Le chemin enherbé qui mène de ce poste à l'arrière des maisons de la Marzelle sera remis en état par l'entreprise qui a fait les travaux.



BÂTIMENTS

L'année 2017 a vu l'extension et la réfection de la salle Henri Cortequisse. Celle-ci sera plus fonctionnelle et plus économe en chauffage grâce à une meilleure isolation. De même, le voisinage devrait être moins gêné par le bruit avec la nouvelle isolation phonique.

Le coût total des travaux de réhabilitation est de 178 931,82 euros. Les aides de la région et de la Réserve Parlementaire se sont élevées à 22 750 euros.



Avant les travaux



Après les travaux

URBANISME

La commune a fait acheter par Angers Loire Métropole la « maison Lepecq » place de l'église. Il s'agira maintenant de rénover ce bâtiment pour en faire des locatifs et d'étudier l'aménagement de l'espace derrière cette maison et près du cabinet des infirmières.

Adjointe: Marie-Claude GUILLOT

École: 02.41.45.72.08
Restaurant scolaire: 02.41.45.71.38

Accueil périscolaire : 06.08.01.61.62 Local jeunes : 06.83.33.23.53

Membres des commissions enfance / jeunesse :

Élus: Yannic Robin, Christine Chauveau, Michel Colas

Perspectives 2018, réforme des rythmes scolaires

Conformément aux engagements du président de la République, l'organisation du temps scolaire sur quatre jours dans les écoles maternelles et élémentaires publiques a été rendue possible dès la rentrée 2017, par dérogation au cadre général de quatre jours et demi.

Les élus de Soulaines se sont donnés encore une année pour maintenir d'une part l'organisation actuelle des 4 jours et demi, ceci pour « ne pas être dans un passage à l'acte » sans réflexion avec les familles et enseignants, mais aussi pour « ne pas perdre de vue l'intérêt des enfants ».

A cet effet, une première consultation a eu lieu lors du conseil d'école de novembre : aucun avis tranché n'a émergé des différents représentants :

- côté scolaire : c'est un constat de fatigue chez les enfants de maternelle qui a été exprimé par les enseignantes, a contrario des enfants de l'élémentaire où les apprentissages sont mieux intégrés, facilitant une meilleure appropriation des savoirs.
- côté parents : les parents élus ont décidé de sonder l'ensemble des familles sur le retour ou non à la semaine des 4 jours.

Un deuxième conseil d'école exceptionnel a donc été organisé le 11 janvier 2018 à la demande de l'inspecteur de l'éducation nationale pour statuer sur le choix qui sera fait pour la rentrée 2018 / 2019. Les membres du conseil d'école ont voté contre le retour à la semaine de 4 jours, et donc pour le maintien des 4 jours et demi.

Les élus, quant à eux, se prononceront et voteront lors du conseil municipal du 29 janvier 2018.

Personnel communal sur le périscolaire et enfance jeunesse

Maxime Foucault a été recruté à temps partiel comme animateur en CDD, en septembre 2017 pour relancer la dynamique des activités au foyer de jeunes. Depuis 2014, nous avons recruté en CDD Émilie Thibault. Nous allons devoir statuer pour la rentrée 2018 sur le maintien ou non de ce poste, et, en cas de maintien, sur une titularisation.

Restauration scolaire

La question de la part de nourriture bio et locale dans les cantines a beaucoup alimenté les débats parlementaires. L'objectif est d'introduire au moins 20% d'aliments issus de l'agriculture biologique et 40% de produits locaux (circuits courts) dans les cantines scolaires d'ici à 2020, et que l'ensemble de la restauration collective serve au moins 50 % d'aliments bio, locaux, ou ayant un label écologique, d'ici à 2022.

Comment ne pas augmenter le prix pour les parents ?

Plus de bio et de local, cela risque d'entraîner une augmentation des coûts. Il faudra donc revoir l'équilibre dans l'assiette, modifier les façons de cuisiner (plus de temps de préparation) et éduquer les enfants à la lutte contre le gaspillage. Mr Colas échange avec d'autres maires au niveau de la communauté de communes de l'agglomération angevine sur l'idée d'un groupement de communes pour l'achat auprès de producteurs locaux. Ceci pourrait être un des leviers pour amoindrir les coûts (pour des petites collectivités comme la nôtre) et favoriser les circuits courts...

Remerciements

Remerciements à tout le personnel communal qui œuvre pendant toute l'année sur les temps scolaires et périscolaires. En tant qu'adjointe aux affaires scolaires et à la jeunesse, j'ai découvert l'action de toutes ces personnes qui jour après jour travaillent, font preuve d'imagination, pour que les enfants de la commune soient accueillis dans les meilleures conditions.

Il leur faut sans cesse composer, faire face à l'imprévu : agent qui tombe malade et qu'il faut remplacer, ce qui bouleverse le programme de la journée. Depuis 3 ans, la réforme des rythmes scolaires a nécessité une profonde réorganisation des temps de travail pour les agents du scolaire et périscolaire.

Après 3 ans de fonctionnement, le bilan des actions qui ont été menées, tant au niveau quantitatif (budget alloué à chaque poste, nombre d'enfants concernés) qu'au niveau qualitatif (variété des activités accueil périscolaires qui ont été menées) a été globalement satisfaisant.

Les structures péri et extra scolaires enfance jeunesse de Soulaines

Cette année a été riche en projets, activités, animations ...

Un des objectifs du projet pédagogique était que les enfants puissent être acteurs de leurs temps de loisirs. Ces structures doivent faire en sorte que les enfants profitent de ces moments pour jouer ensemble, prendre le temps, aller à leur rythme, vivre des animations diversifiées et éducatives.

Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Tout au long de l'année, les lundis, mardis, jeudis de 16h30 à 17h30, l'équipe d'animation propose des animations sur des thématiques proposées sur chaque période scolaire (entre deux périodes de vacances). En 2017, plusieurs ateliers ont été mis en place : jeux coopératifs, cuisine, théâtre, petites bêtes, club philo, cartonnage, BD, cirque, relaxation, badminton dans la hall de tennis. Une participation au carnaval de l'école s'est faite par la fabrication d'éléments de décoration.

Un nouveau fonctionnement a été testé en juin 2017, l'objectif étant de proposer un choix d'activités aux enfants. Pour les enfants de GS, CP, CE1, CE2, CM1, CM2, trois temps ont été mis en place : le temps à soi (espace dans lequel on peut faire ses devoirs, discuter, jouer à des jeux de société, lire, dessiner...), le temps sportif, le temps d'atelier. Pour les plus jeunes, il est également proposé un temps à soi et un temps d'atelier.

Les enfants sont ravis de cette nouvelle organisation, l'équipe d'animation est satisfaite de pouvoir proposer du choix et ainsi favoriser la prise de décision et l'implication des enfants sur les temps périscolaires.



Adjointe: Marie-Claude GUILLOT





Temps de pause méridienne

Une commission d'enfants volontaires permet de réguler les temps périscolaire et du midi, avec la mise en place d'outils créés par ces enfants. Ils participent également à l'écriture des règles de vie, la décoration du restaurant scolaire... Un lien est fait entre cette commission et les délégués de classe de l'école Nicolas Condorcet.

Des temps d'animations libres autour du jeu de société sont proposés 1/2 heure le midi, dans le bâtiment périscolaire.

Accueil Périscolaire le mercredi

Les enfants sont beaucoup sollicités tout au long de la semaine avec des activités chaque soir (TAP), des activités extrascolaires (familles), l'école, les activités extra scolaires (sport, musique...).

C'est pourquoi, l'équipe d'animation a décidé de proposer des animations autonomes (les enfants bénéficient de « petites boîtes » contenant tout le matériel nécessaire à la réalisation d'activités (bricobidouille, couture, modelage, origami...), sur la thématique « après-midi à soi » . En parallèle de l'utilisation libre de ces « petites boîtes », une animatrice propose une activité sur une thématique préparée avant la période : bricolages, activités manuelles ou sportives, cuisine. Les enfants ont le choix d'utiliser les petites boîtes ou de participer à l'activité proposée. Ils peuvent également proposer une activité.

Des projets ont également eu lieu cette année : la participation à la manifestation organisée par les Francas autour des sciences, **Exposciences**, qui s'est déroulée à Vauchrétien, durant laquelle les enfants ont présenté à d'autres groupes un projet autour des sciences qu'ils avaient mis en place. Dans le cadre de la **semaine bleue**, un après-midi loto s'est tenu dans la salle Cortequisse, avec l'association des aînés « Soleil d'automne ».

Accueil de Loisirs des petites vacances scolaires, les projets

Les enfants ont pu participer à des animations intégrant différents thèmes : les 4 éléments, semaine cocooning comme à la maison, participation à la création du potager partagé, création d'une quincaillerie, création et mise en place des temps de goûter (avec sensibilisation à l'équilibre alimentaire...)

Tous ces projets ont été ponctués par la mise en place d'activités avec et pour les enfants. Sur les temps de vacances, une demi-journée est consacrée à soi : les enfants proposent des animations qu'ils ont envie de vivre ou de proposer à leurs copains. Ce temps est programmé avec les animatrices qui essaient de répondre, dans la mesure du possible, aux attentes des enfants.

Accueil de Loisirs l'été

L'Accueil de Loisirs de Soulaines sur Aubance s'est transformé, pour la période estivale, en village pour enfants. Ils ont pu choisir le nom de leur village : Z'Happy Land au mois de juillet et Aloha en août.

Dans ces villages, toutes les décisions ont été prises en forum : les habitants se réunissent chaque matin pour prendre les décisions (règles de vie, planning d'activités, monnaie locale....). Puis chacun va se charger de faire vivre les différents lieux du village en fonction de ses envies : la boutique, l'espace biblio cocooning, le Z'Happy Bar, la Z'Happy épicerie, le créatelier, le musée, la ludothèque, le restaurant, le gymnase.

Les enfants et leurs familles ont été accueillis chaque matin et chaque soir à l'office de tourisme.

Les Z'happy Landais ont également pu participer à une sortie randonnée : direction l'arboretum pour y retrouver les copains de St Melaine et partager un moment convivial.

Mais l'été a aussi été l'occasion de recevoir à Z'Happy Land d'autres villages d'enfants (Children City...) pour un Interville plus vrai que nature, organisé par l'association Les Francas. 220 enfants se sont réunis, accompagnés de 20 animateurs.

Accueil de Loisirs

Adjointe : Marie-Claude GUILLOT

Trois séjours ont également été organisés, en parallèle du fonctionnement de l'Accueil de Loisirs :

- un séjour pour les 5/7 ans à Rochefort sur Loire, autour de la découverte du monde aquatique
- un séjour pour les 8/10 ans également à Rochefort sur Loire, sur le thème « sport Aventures ». Les enfants ont pu se rendre au camping de Rochefort/L. en vélo
- un séjour pour les 11/13 ans « séjour l'île de tous les défis ». Les enfants ont eux aussi fait le trajet de Soulaines/A. à Rochefort/L. en vélo et ont pu participer à toutes sortes de défis.



La jeunesse

Un groupe de jeunes âgés de 14/15 ans s'est constitué en association et a organisé un séjour à la Tranche sur Mer, en réalisant des actions d'autofinancement, en organisant le planning de la semaine, les menus, en réservant les activités, etc. Ils souhaitent repartir en 2018 et ont déjà commencé à organiser leur séjour. Le local a été ouvert sur toutes les périodes de vacances scolaires. Des animations ont été proposées : sports en tous genres, « on fait un film », journée Koh Lanta avec l'Espace Jeunes de Mozé sur Louet, après-midi rétro gaming à Mûrs-Érigné, atelier fabrication de boomerang, défis bottle flip, etc.

Une réflexion globale sur la Jeunesse à Soulaines a débuté en mars 2017. Plusieurs partenaires jeunesse ont été rencontrés ou contactés : les jeunes, les familles, les associations locales, les structures jeunesses voisines, les élus, la CAF, la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale), les Francas, les jeunes adultes de la commune, l'objectif étant de répondre aux besoins et aux attentes des jeunes soulainois. Des temps de réflexion communs vont avoir lieu et donneront suite à l'écriture du projet jeunesse de Soulaines/A. Si vous souhaitez plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

Maxime, animateur jeunesse, a intégré l'équipe d'animation le 1^{er} septembre 2017. Il ouvre le Local Jeunes de Soulaines tous les mercredis de 14h à 18h et le samedi après-midi de 14h à 19h, ainsi que le vendredi de 17h30 à 20h30. Maxime ouvre également la structure sur chaque période de vacances scolaires, la première semaine, de 15h à 18h30.

Plusieurs activités sont proposées : trompe l'œil, après-midi sportif, après-midi crêpes, soirée pour les jeunes âgés de 14/15 ans, jeux de raquettes, fabrication en bois...

Les jeunes peuvent aussi venir voir l'équipe d'animation pour que l'on monte ensemble des projets, des sorties, des animations...

Pour tout renseignement : 06.08.01.61.62 / 02 41 57 63 98 / 06 83 33 23 53 tousegosoulaines@yahoo.fr

Maison de L'Enfance

La maison de l'Enfance située à Mûrs-Érigné abrite le multi-accueil Les P'tits Loups, le Relais Assistants Maternels de Mûrs-Érigné / Soulaines-sur-Aubance, et une Ludothèque.

Ces différents services font l'objet d'une convention avec la commune de Soulaines qui participe à leur financement. Ils sont gérés par la Mutualité Française Anjou Mavenne.

Les habitants de Soulaines ont donc accès à ces structures avec des tarifs privilégiés.

Le multi-accueil Les P'tits Loups

Ce multi-accueil permet d'accueillir jusqu'à 36 enfants de 2 mois et demi à 4 ans et s'adresse aux habitants de Soulaines, Mozé, Saint-Melaine et Mûrs-Érigné. Il est ouvert de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi pour un accueil régulier contractuel ou pour des besoins occasionnels (quelques heures ou la journée) les lundis de 8h à 12h, les mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 17h30.

Multi accueil Les P'tits Loups, 11 Rue des Alouettes 49610 Mûrs-Erigné 02.41.57.72.11 - accueil-murs-erigne@mfam-enfancefamille.fr

La ludothèque Colin-Maillard

La ludothèque est un espace culturel où se pratiquent le jeu libre, le prêt de jeux et des animations ludiques. La municipalité verse tous les ans une adhésion / subvention à la ludothèque de Mûrs-Erigné. Elle permet aux familles Soulainoises de bénéficier de tarifs préférentiels pour le prêt de jeux.

Plus de 1000 jeux y sont à disposition des familles, pour du jeu sur place ou de l'emprunt.

Accueil Familles: mardi et vendredi de 16h à 18h, mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, samedi (1er et 3ème du mois) de 9h30 à 12h.

Accueil assistants maternels et collectivités : mardi matin (selon planning) de 9h30 à 12h.

Pour pouvoir bénéficier du service de la ludothèque, une adhésion est requise. Elle est valable pour la famille du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours.

Pour les habitants des communes participantes (dont Soulaines-sur-Aubance) :

o Adhésion familles: 18 euros

o Prêt jeu : 1 euro (prêt pour 3 semaines)

o Adhésion des Assistants Maternels : 15 euros

o Prêt jeu : 1 euro (prêt pour 4 semaines)

La ludothèque assure également une animation à l'école une fois par mois et prête des jeux régulièrement aux classes, à l'accueil de loisirs et à l'accueil périscolaire.

Ludothèque Colin Maillard 11 rue des Alouettes 49610 Mûrs-Érigné 02.41.47.93.65 - ludotheque-murs-erigne@mfam-enfancefamille.fr

Le Relais Assistants Maternels (RAM)

Cf page 53

Membres de la commission culture :

Élus : Claude Leguillon, Marie-Jo Pertué, Yannic Robin et Michel Colas

Extra-municipaux : Liliane Jasnin et Laurent Delepierre

Équipe technique : Eric Bouzillé, Corinne Beaumont, Christian Farineau, Patrice

Beaumont et Thibaut Farineau.



Le 6 septembre a eu lieu la présentation officielle de la saison 2017-2018.

Adjoint: Christophe GOURICHON

Le groupe No Rest a assuré la partie musicale avec des reprises des Beatles et des Rolling Stones...



Le 7 octobre, place au théâtre avec la comédie Vous les Femmes qui a remporté un franc succès devant une salle comble.



Fin novembre, une séance de cinéma pour petits et grands était proposée. Le film d'animation **Zootopie** de Walt Disney a distrait les spectateurs par cette journée glaciale.









La nouvelle année a débuté avec le groupe **Jour de Fête**, cabaret swing. Ce trio dynamique a enchanté les mamies et décoiffé le petit dernier... ou le contraire!

Le 10 février prochain, à quelques jours de la Saint Valentin, le trio Little Boxon'g viendra interpréter les chansons des années 40 aux rythmes fiévreux d'un bal lindy hop.

Le 14 avril, l'humoriste Olivier Jollivet, originaire de Chalonnes, viendra interpréter son one man show « Quand je serai grand ».

La saison se terminera le samedi 2 juin avec le groupe folk Melting Potes *Trad* qui proposera des danses et des chants de marins traditionnels.

Nous vous donnons rendez-vous début septembre 2018 en extérieur pour la présentation officielle de la saison culturelle 2018-2019. Je tiens à remercier pour leur investissement et leur disponibilité tous les membres de la Commission Culturelle et tout particulièrement l'équipe technique. Je souhaite la bienvenue aux deux nouvelles recrues Christian et Patrice.

Réservations: grangeauxdimes.pagesperso-orange.fr ou au 02.41.45.30.21

Adjoint : Christophe GOURICHON



La Bibliothèque municipale se situe au 19, rue de l'Aubance, dans l'ancienne mairie-école construite au XIXème siècle.

La Bibliothèque :

- Ce sont environ 3300 ouvrages alignés bien sagement sur les rayonnages des deux salles de lecture, consacrées respectivement aux adultes et aux jeunes ;
- Ce sont près de 500 documents (incluant livres, DVD et mangas) prêtés pour des périodes de 6 mois par le Bibliopôle (Bibliothèque départementale) ;
- C'est près d'une centaine de livres et de BD achetés chaque année ;
- C'est un fonds de DVD pour les jeunes en cours de constitution ;
- C'est une liseuse numérique mise à votre disposition par le Bibliopôle sur laquelle est chargée une centaine de livres et qui peut être empruntée ;
- C'est une quarantaine de familles inscrites ;
- Ce sont enfin dix bénévoles à votre écoute et à votre service.

La Bibliothèque est ouverte toute l'année sauf les jours fériés :

- les lundis de 16h30 à 18h
- les mercredis de 16h30 à 19h.

Elle est en général ouverte pendant les vacances scolaires sauf exceptions.

La consultation sur place est libre et gratuite. Pour pouvoir emprunter des documents, une cotisation de 10 € par famille est demandée. Elle est annuelle à partir de la date d'inscription. Cette inscription est offerte pour une durée d'un an à toute nouvelle famille résidant sur la commune. Le code d'accès remis à l'inscription, ou à la demande, permet de consulter le fonds et de réserver des documents depuis chez soi en se connectant sur http//biblisoulaines.opac3d.fr. La durée du prêt est de trois semaines à raison de 5 livres par enfant et de 3 par adulte (dont une seule nouveauté) et un DVD par famille.

On peut exprimer ses souhaits (réservations auprès du Bibliopôle ou perspectives d'achats) auprès des bibliothécaires.

La Bibliothèque accueille les enfants de l'école Nicolas Condorcet un vendredi matin sur deux pour des lectures ou des emprunts de documents. Un après-midi par mois, le mercredi, c'est au tour des enfants de l'Accueil de loisirs de fréquenter la Bibliothèque.

Bénévoles de la bibliothèque :

Cécile Arnault, Christiane Baudouin, Emilie Blanvillain, Marie-Françoise Chauvigné, Christine Deforges, Fabienne Delaunay, Claude Leguillon, Jean-David Lemarié, Marie-Odile Protat, Gérard Robin.

Animations









Chaque année, pour les jeunes, la Bibliothèque propose diverses animations parfois en partenariat avec l'école, le Centre d'accueil de loisirs et la Grange aux Dîmes.

Cette année 2017 a vu se dérouler :

- en mars, le spectacle « **Jour de départ** » proposé par la Compagnie « Écoutez-voir » en partenariat avec l'école et la Grange aux Dîmes, a réuni 80 enfants sur le thème du voyage.
- les 11, 12 et 13 avril, un atelier bricolage « Cartons à l'aventure » a permis, grâce à Maxime, aux plus de 7 ans de réaliser objets et meubles en carton dont certains ont été exposés à la Bibliothèque.
- Émilie, bibliothécaire bénévole, a fait découvrir le 31 mai à un petit groupe de 6-10 ans les mystères des livres pop-up.
- Le dimanche 24 septembre, parents et enfants ont pu déambuler dans les rues du bourg et autour de l'étang communal derrière l'ânesse Prétoria, pour savourer les contes et les chansons proposées par les deux conteuses Catherine et Myriam lors de l'animation « Racont'âne ».

Le premier dimanche d'octobre, à l'occasion du vide-greniers, la Bibliothèque ouvre ses portes et accueille régulièrement une exposition des œuvres réalisées par l'atelier « encadrement » qui a lieu à Soulaines. Des expositions photos sont également proposées dans les locaux en cours d'année.



Environnement Environnement

La commission environnement

Élus : Christian Bonfanti, Christine Chauveau, Michel Colas, Pascal Ferrand, Claude Lequillon

Extra-municipaux: Robert Biagi, Cyril Martineau

La commission Environnement se réunit régulièrement le dernier lundi de chaque mois. Si vous souhaitez nous rejoindre, faites-vous connaître en mairie.

En ce qui concerne les **sentiers de randonnée**, nous faisons notre possible pour que le balisage soit efficace. Si vous voyez « une anomalie », signalez-la en mairie.

Nous avons 3 sentiers balisés : un rouge pour le sentier de la forêt, un vert pour le circuit des châteaux de l'Aubance et un circuit violet qui reprend les précédents, et qui est répertorié en sentier communautaire auprès d'Angers Loire Métropole. Nous essayons de réaliser des liaisons entre ces différents sentiers, nous devrons y choisir un balisage spécifique.

Avec Mûrs-Érigné et Saint Melaine, nous travaillons à la création et à la valorisation d'un sentier « sur les traces des guerres de Vendée », sous la houlette de deux étudiantes.

Des travaux auront lieu à Châruau pour l'effacement du barrage. Nous essayerons, avec l'aide du syndicat Layon Aubance Louet, de réaliser la liaison le long de l'Aubance, mais pour l'instant un propriétaire refuse!



En 2017 a eu lieu notre **concours de pêche** à l'étang. Nous recherchons des bénévoles passionnés pour reprendre la suite de l'équipe qui organisait jusqu'à présent cet événement, ainsi que la matinée « école de pêche ».





En janvier est prévue la **plantation d'arbres** liés aux naissances de 2014, 2015 et 2016 sur la commune. La commission a choisi 6 arbres (orme, érable, tilleul, ginko, noyer, merisier) qui seront plantés près de la mare du héron cendré par une trentaine d'enfants.

Par ailleurs, la commission réfléchit à l'aménagement de cet espace, afin de le relier à l'étang, en privilégiant les aspects « découvertes »... A suivre.

Cette année, la **semaine citoyenne** aura lieu du 19 au 24 mars. Vous serez tous sollicités pour faire quelque chose d'utile à notre environnement. Le temps fort du samedi 24 sera marqué par plusieurs chantiers et un marché de printemps place de l'église.







Le Mot du Chef de Centre Lieutenant Cerisier Denis

Qu'est ce qu'un Sapeur Pompier volontaire ?

C'est un homme ou une femme pour qui l'altruisme, la tolérance, le respect, le travail, qu'il soit personnel ou collectif, représente des valeurs qu'il décide d'apporter à la population par le biais d'un engagement, parallèlement à son activité professionnelle ou volontaire.

Il doit arriver pour l'équilibre de tous, à concilier sa vie professionnelle, sa vie privée et son engagement de sapeur pompier volontaire.

Être sapeur pompier ce n'est pas seulement faire des interventions c'est surtout se préparer pour assurer avec qualité ces interventions.

- Se préparer :
- physiquement et passer les tests annuels d'aptitude physique
- en se formant sans cesse en répétant, en améliorant tel ou tel geste, tel ou tel technique par des manoeuvres mensuelles
- en acceptant de se dire que rien n'est acquis, rien n'est facile tout est soumis à validation, examen après des journées, des semaines de formations.
- en connaissant et maitrisant son matériel qui doit toujours être en parfait état
- en éxécutant des tâches de fonctionnement de centre qui nous sont confiées
- en respectant les règlements et nos devoirs

Pour tout cela, je remercie les femmes et les hommes de mon centre, 80% des secours en France reposent sur les sapeurs pompiers volontaires, je sais qu'il est difficile et même très difficile d'être fidèle à cet engagement que nous avons décidé de prendre. Merci à toutes celles et ceux qui au quotidien partagent et acceptent notre engagement.

La vie du centre de première intervention en 2017

2017 voit le nombre de nos interventions se stabiliser, puisque nous en avons effectué 150 soit :

- 58 secours à personne,
- 26 accidents de la voie publique,
- 27 interventions infirmiers,
- 21 incendies,
- 21 opérations diverses.

Côté effectif, les arrivées compensent les départs. Nous accueillons deux nouveaux pompiers Jérôme Gilbert qui mute du centre de secours de Montreuil Bellay et Chloé Garnier qui mute du centre de secours principal Angers Chêne Vert.



Jérôme Gilbert

Pour l'année 2017 nomination au grade :

- d'adjudant chef pour l'adjudant Alain Chevallier
- de sergent chef pour le sergent Julien Septans
- de sergent chef pour le sergent Vincent Cerisier
 - de 1ère classe le sapeur Nicolas Gaignard
 - de 1ère classe le sapeur Benjamin Yédé
 - de 1^{ère} classe le sapeur Pablo Duran



Urgences: 18 ou 112



Les promus

Les médaillés

Médailles d'honneur du SDIS 49 échelon bronze pour :

- l'adjudant Cottet Medy
- inf Drouet Dominique
- sergent /c Septans Julien
- sergent /c Cerisier Vincent

Médaille du mérite de l'UDSP

pour 30 années de service pour le Sergent/c Cesbron Bruno

Médailles de la reconnaissance fédérale de l'UDSP échelon argent pour :

- l'adjudant Chevalier Alain

- pour l'adjudant honoraire Boutin Dominique

Le samedi 2 décembre lors de la Sainte Barbe l'Adjudant honoraire Boutin Dominique, a été mis à l'honneur puisqu'il fait valoir son droit à la retraite après 26 ans de bons et loyaux services au centre de secours de Soulaines. Dominique était à la retraite de son travail depuis deux ans, et avait prolongé son engagement de sapeur pompier volontaire de 2 ans. Tous ses camarades le remercient pour son engagement, son esprit d'équipe, sa disponibilité, sa camaraderie et lui souhaitent une bonne retraite et à bientôt l'ami!



Les portes ouvertes au centre de secours de Soulaines et la campagne de pub du service départemental de secours et d'incendie ont pour objectif de recruter des sapeurs pompiers volontaires, alors n'hésitez pas à contacter le Chef de centre, le Lieutenant Cerisier Denis, pour obtenir des informations.

Denis CERISIER: 06.07.41.47.00



Les jeunes sapeurs pompiers de « l'école du Val d'Aubance » basée à Brissac sont un vivier pour l'avenir du volontariat

En formation de l'âge de 12 ans à 16 ans, ils peuvent après leur examen de validation choisir de devenir sapeur pompier volontaire. Nous avons au centre de Soulaines 3 jeunes en cours de formation aux JSP du Val d'Aubance, **Antonin, Tom et Baptiste**. Ce dernier rejoindra le centre de secours cet été à la fin de son cursus JSP et bac pro hygiène et sécurité au lycée Henri Dunan d'Angers.

L'amicale des sapeurs pompiers de Soulaines vous remercie de l'accueil que vous nous réservez comme chaque année lors de notre passage en fin d'année pour notre traditionnel calendrier. Les formateurs en secourisme PSC1 sont prêts à vous accueillir pour vous former aux gestes qui sauvent, à des initiations, au PSC1 avec l'union départementale des sapeurs pompiers de Maine et Loire. N'hésitez pas à vous inscrire en mairie, dès qu'un groupe de 8 minimum est constitué, une formation peut débuter. Pour de plus amples renseignements allez sur le site de l'union départementale des sapeurs pompiers de Maine et Loire(tarifs...)



Dominique, Baptiste, Julien, Romain, Kevin, Medy, Dominique Bruno, Alain, Nicolas, Denis, Julien, Nathalie, Benjamin, Pablo Jérôme, Chloé, Maxime (absents sur la photo)

Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale se compose :

- du maire Michel COLAS, Président,
- de 5 élus municipaux : Christine CHAUVEAU, Nathalie HUBERT, Marie-Jo PERTUÉ, Alain PHILIPPE, Alain AGATOR.
- de 5 personnes nommées par arrêté : Michel ARNAULT, Maryse GRONEAU, Anne PIQUEREL, Claudie ROBERT, Monique THIOU (Vice-Présidente).

Ses principales missions:

Le C.C.A.S. instruit les demandes pour l'aide sociale, analyse les besoins sociaux de l'ensemble de la population et anime une action générale de prévention et de développement social de la commune. Il peut également vous conseiller pour toute démarche et problèmes administratifs que vous ne sauriez résoudre seul.

Transport solidaire:

Depuis sa mise en service en 2015, ce service fonctionne bien. En 2017 une quinzaine de demandes de transports ont été assurées. Le C.C.A.S. rappelle que le transport solidaire a pour but d'offrir une solution de transport bénévole de proximité aux personnes éprouvant des difficultés pour se déplacer par leurs propres moyens. Il s'adresse aux personnes résidant sur la commune. Ce service n'a pas pour vocation de prendre en charge toutes les demandes de transport, ni de se substituer aux moyens proposés par les professionnels, il reste avant tout une démarche d'entraide.

A ce jour, 8 chauffeurs bénévoles sont volontaires pour assurer ce service, ce n'est pas assez, si donc vous voulez faire partie de l'équipe, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02.41.45.30.21

Semaine bleue:

Cette année 2017, le C.C.A.S. a participé à la semaine nationale dite « Semaine Bleue » organisée en octobre avec les communes de Mûrs-Erigné, Saint Melaine, Mozé et Juigné. De nombreuses activités étaient proposées dont 2 à Soulaines l'une à la Grange aux Dîmes avec la rencontre de l'Association Anjou Madagascar et un loto intergénérationnel.

Vues de mon clocher:

En novembre 2017, une vingtaine de Soulainois ont été reçus dans le cadre de l'opération Vues de mon clocher par le C.C.A.S. d'Angers, une journée très conviviale qui a permis aux Soulainois de découvrir ou de re-découvrir Angers, ses monuments, ses quartiers, ses parcs.

ADMR, des services à domicile pour tous.

L'association ADMR Vallée de l'Aubance aide toute personne à bien vivre chez elle : célibataire ou famille, actif ou retraité, en pleine forme, malade ou handicapé.

- aide à la personne, maintien au domicile
- ménage, repassage
- aide à la famille, garde d'enfants
- téléassistance

La commune de Soulaines participe financièrement à la présence de l'association sur le territoire. Association ADMR Vallée de l'Aubance 62 rue Louis Moron 49320 Brissac-Quincé 02.52.21.02.23 vallee-aubance@asso.fede49.admr.org www.49.admr.org

L'école à Soulaines au XIXème siècle

Pendant la période révolutionnaire, de nombreux plans concernant la création et l'organisation de l'enseignement primaire furent proposés (par Talleyrand, Condorcet, Siéyès...). Aucun ne sera appliqué en raison des troubles révolutionnaires. Les villages pouvaient-ils rester sans école ? Dès 1796 (an 4 de la République), les habitants de Soulaines semblaient s'être préoccupés de cette situation, puisqu'ils demandèrent aux administrateurs du département « la restitution de la cure ainsy que les deux petits jardins en dépendant » qui n'avaient pas encore été mis en vente comme bien national, « pour la recréation des élèves et l'entretien de la maison de l'instituteur que la commune désire avoir ». On ne sait quelle suite le département a donné à cette revendication.

Avec le consulat et l'empire, l'ordre et le calme revenus, des propositions d'écoles dans les communes reprirent jour (projet Chaptal) mais ils furent très imparfaitement appliqués. Napoléon, en réalité, se désintéressait de l'enseignement primaire car d'après lui « Le petit peuple n'est pas né pour être instruit. L'instruction est un luxe inutile, voire dangereux car les lumières rendent le peuple raisonneur et critique, et détournent de l'atelier et du champ. » Ses intérêts iront à la formation de l'élite avec la création de l'Université et des Lycées. Laissées à elles-mêmes, les communes rurales reprendront les pratiques antérieures, souvent à l'initiative du curé.

Sous la Restauration, deux ordonnances, en 1816 et en 1824, tentèrent d'organiser un enseignement primaire en rendant son contrôle au curé et au maire, puis aux évêgues. Un certificat d'instruction religieuse était désormais exigé pour enseigner. On sait qu'en 1815, Maurice-Pierre Joyeau, alors curé de Soulaines, fit don à la paroisse d'une petite maison pour servir de logement à une maîtresse d'école. En 1824, le conseil municipal délibérait sur l'octroi à une institutrice d'un « traitement convenable pour lui confier l'instruction de six enfants dont les parents sont dans l'indigence ». Le traitement, de 40 francs, était imputable au budget. D'autres ressources étaient invoquées, « 20 francs à recevoir des sociétaires des Amis Réunis, occupant partie de la maison d'école », peut-être la société de boule de fort de l'époque, et « 16 francs de rente annuelle (ainsi que) 30 francs de location pour la maison commune ». Il n'y avait pas, à cette date, de mairie et les conseils municipaux se déroulaient dans la maison d'école, d'où le loyer. Les enfants pauvres seraient présentés à l'institutrice par le maire, en concertation avec le curé. Le traitement se retrouvera imputé régulièrement dans les dépenses communales et sera même porté à 50 francs dans les années trente.

Création d'une école privée de filles

En 1828, un ancien maire de Soulaines, Claude-Marie Perrault de la Bertaudière, fit don « d'une maison avec dépendances, d'une rente annuelle et perpétuelle, de meubles et effets mobiliers » à la congrégation de la Providence de Ruillé sur Loir pour « l'entretien de trois sœurs chargées de faire gratuitement école aux enfants et de visiter les malades pauvres de la paroisse ». La plus connue des religieuses fut sœur Théodore Guérin qui enseigna dans cette

école de septembre 1834 à juillet 1840, avant d'aller fonder le monastère de Sainte-Marie-des-Bois en Indiana (États-Unis). Sœur Théodore Guérin reçut pour son enseignement une médaille d'excellence remise par l'inspecteur d'académie d'Angers, M. Nego-Degouy. Elle semblait avoir été très appréciée des paroissiens de Soulaines car, pour être plus efficace auprès des malades, elle obtint de sa congrégation d'aller prendre des leçons de médecine et de pharmacie chez un médecin d'Angers. Les religieuses resteront à Soulaines jusqu'en 1902, date à laquelle l'école fut fermée en application des décrets contre les congrégations enseignantes. Elles reviendront quelques années plus tard. L'école accueillait surtout des filles. Des enfants extérieurs à la commune pouvaient être admis dans cette école moyennant une rétribution. La maison existe toujours à Soulaines au n° 12 de la rue de l'Aubance, au droit du square de la mairie. Les garçons, quant à eux, allaient à l'école dotée par le curé Joyeau.

L'application de la loi Guizot

En 1833, sous la Monarchie de Juillet, fut votée la loi Guizot, du nom du ministre de l'Instruction, première loi structurant l'enseignement primaire en France. La loi faisait obligation aux communes de plus de 500 habitants d'entretenir au moins une école élémentaire, un logement pour un instituteur dont la rétribution annuelle, à la charge de la commune, était fixée à 200 francs. Elle confirmait la liberté aux écoles privées tout en confortant la place de la religion dans la pédagogie scolaire des écoles communales. Mis en demeure par le préfet d'appliquer la loi, le conseil municipal, dans sa séance du 15 août 1833, estima que l'école fondée par Perrault de la Bertaudière était largement suffisante pour l'enseignement des filles. Pour les garçons, la fondation du curé Joyeau suffisait aussi. Le traitement de 200 francs destiné à l'instituteur des garçons était confirmé ainsi que les diverses ressources établies par le curé Joyeau. À partir de janvier 1834, le traitement fut porté à 300 francs, mais l'instituteur devait instruire gratuitement quinze enfants pauvres désignés par les élus. La rétribution scolaire, pour les familles qui pouvaient payer, était fixée à un franc par enfant. La commune éprouvera toujours des difficultés pour assurer ces dépenses et elle aura souvent recours aux centimes additionnels aux quatre taxes en viqueur.

La construction d'une mairie-école

En 1839, la population augmentant, Soulaines atteignait alors 800 habitants, le conseil municipal, jugeant « l'urgente nécessité de construire une école, attendu que celle actuelle est trop petite et ne convient nullement », décidait la construction d'une « mairie et d'une maison d'école ». Jusqu'alors, les conseils municipaux se déroulaient dans un local dont il fallait payer le loyer. Le projet aboutit en 1845, sous le mandat de Louis Marie, par la construction d'un bâtiment comprenant au rez-de-chaussée, une salle pour la mairie et une classe pour les garçons. L'étage formait un logement pour l'instituteur. Ce bâtiment existe toujours et accueille aujourd'hui la bibliothèque municipale.

Nous n'avons pas de témoignage sur la vie scolaire dans les deux écoles de Soulaines. Il ne devait pas y avoir de grandes différences entre les écoles rurales pour lesquelles nous avons des récits se rapportant à la seconde moitié du XIXème

siècle. Le mobilier, très simple, se composait de robustes tables et de bancs, cinq en 1874 à l'école des garçons, qu'il faudra augmenter en 1881, « en raison de l'augmentation du nombre d'élèves ». Un bureau pour le maître ou la maîtresse, sans doute sur une estrade. Un poêle en fonte sur lequel les élèves, dont le domicile était trop éloigné, faisaient réchauffer leur repas de midi. Un ou plusieurs tableaux noirs et des cartes murales. En 1873, le conseil décidait d'en acheter trois : Monde, France et Maine et Loire. Le mobilier était sommaire. En 1866, il y avait à l'école des garçons « un meuble pour les livres qui ne renfermait encore aucun livre ». En 1867, une Caisse des Écoles sera instituée pour aider les enfants des familles indigentes. Les religieuses, en raison de la fondation, devaient enseigner gratuitement. Pour couvrir les dépenses de l'école communale, le conseil avait recours, comme la loi le permettait, aux rétributions scolaires, et surtout, aux subventions demandées, mais pas toujours obtenues, auprès du Département.

À l'école privée des filles, les religieuses appliquaient les méthodes mises au point au XVIIème siècle par Jean Baptiste de La Salle, pour apprendre à « lire, écrire, calculer, dessiner ». Que l'école soit privée ou communale, jusqu'aux lois instaurant l'école laïque, l'enseignement de la religion était important, et les livres religieux servaient pour les apprentissages. Face aux maîtres et aux maîtresses, le groupe d'enfants constituait selon l'âge plusieurs niveaux. Quand le maître s'occupait d'un groupe, les autres s'appliquaient à des tâches écrites ou orales d'apprentissage, psalmodiant les tables de multiplication, les noms de la géographie et de l'histoire ou les éléments du système métrique. Le bruit devait être permanent. Au moment des grands travaux agricoles, les effectifs fondaient. L'école n'était pas encore obligatoire.



La mairie-école et, en face, l'école privée de filles. La photo a été inversée au tirage par rapport à la situation réelle. (carte postale du début du XXème siècle. Collection G. Robin)

La création du groupe scolaire

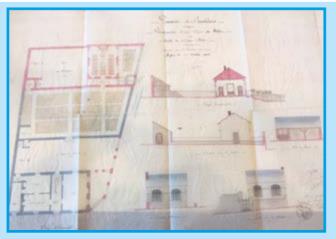
A partir du 4 septembre 1870, date de la proclamation de la IIIème République, monarchistes et républicains vont s'opposer jusqu'à ce que, les républicains triomphant, soient votées, de 1881 à 1886, les grandes lois républicaines instaurant un **enseignement primaire obligatoire, gratuit et laïque**, pour les enfants, garçons et filles, de 6 à 13 ans. L'application de ces lois posa quelques problèmes à Soulaines.

En 1888, le préfet demanda à la municipalité d'appliquer la loi de 1886 et de créer une école publique de filles. Le conseil municipal tergiversa. Considérant que l'école fondée par Perrault de la Bertaudière « est bien tenue et à la satisfaction de la commune, qu'elle répond complètement aux besoins de l'instruction et que la construction d'une école grèverait d'une lourde charge le budget de la commune (...) estime qu'il n'y a pas lieu de construire (...) une école publique de filles ». Rien ne bouge jusqu'en 1902 où le préfet mit de nouveau la commune en demeure d'étudier un projet de « de location, d'achat ou de construction d'un immeuble nécessaire à la tenue d'une école publique de filles ». Cette fois le conseil se résigna et chargea le maire « de louer un local car on ne peut construire ni acheter ». En attendant il fut décidé d'accueillir provisoirement les filles dans la salle de la mairie. Mais la volonté, chez les élus, de créer une école publique de filles n'emporta pas la conviction du préfet qui soupconnait fortement les conseillers de ne pas vouloir aboutir d'autant qu'en novembre 1902, le conseil municipal donna un avis favorable à la demande de la congrégation de la Providence de Ruillé sur Loir qui, frappée par la loi Waldek Rousseau de 1901, avait besoin d'une autorisation préalable pour continuer à enseigner.

En mai 1903, le préfet, appuyé par l'inspection académique de Rennes, revint à la charge et cette fois le conseil ne put reculer. À la session de juin 1903, il chargea le maire, **Pierre Gautreau**, d'entreprendre les démarches pour acheter un terrain à proximité de la mairie école. Un projet de construction, confié à l'architecte Goblot, d'Angers, aboutit à la construction d'une école publique pour les filles. Le coût 7270 francs, très élevé pour une petite commune rurale, était soulagé par une subvention de l'État portant sur 47% de la dépense. La classe, unique, était accompagnée d'un préau et de sanitaires, le tout séparé de la cour des garçons par le potager de l'instituteur. Détail intéressant, l'architecte a dessiné dans la future école des tables individuelles alors qu'auparavant elles étaient collectives. Les bâtiments existent toujours dans l'actuelle cour du Tilleul. L'ancienne classe y accueille aujourd'hui les activités associatives.

En 1905, Soulaines disposait désormais d'un groupe scolaire public comprenant deux classes mais celle destinée aux filles ne dut pas en accueillir beaucoup car dès février 1903, les religieuses, ayant souscrit aux exigences de la loi de sécularisation de 1901, revinrent à Soulaines et ouvrirent de nouveau l'école privée de filles.

(à suivre) Gérard ROBIN



Plan du groupe scolaire par l'architecte Goblot (1903)) avec la mairie (en fait le logement de l'instituteur qui pourtant était à l'étage), la classe des garçons, la nouvelle école des filles avec préau et dépendances, les cours de récréation séparées par le potager de l'instituteur (Archives départementales).

LES ASSOCIATIONS

APE: Association des Parents d'Elèves							
Elodie Rouiller	02.41.44.03.66	ape.soulaines@gmail.com					
COMITÉ DES FÊTES			p 30				
Joseph Septans	06.78.89.44.04						
COMITÉ DE JUMELAGE			p 33				
Gérard Robin	02.41.57.70.27	comjum.soulaines@gmail.com					
L'ESPOIR : culture et loisirs			p 36				
Alexandra Cottet	02.41.45.22.92	assolespoir.soulaines@gmail.com					
/ HOXIII and Cottee	02111110122132	association and a second a second and a second a second and a second a second and a second and a second and a second a second a second					
OEUVRE DE CHEVAL ET D'ART			p 37				
Marie-Astrid Place		www.oeuvre-cheval-art.jimdo.com					
Société L'Union : Boule de fort			p 38				
Gilles Frémy	02.41.45.37.00	fremygilles1950@yahoo.fr					
CLUB SOLEIL D'AUTOMNE: jeux, voyages p 41							
CLUB SOLEIL D'AUTOMNE : jeux, voyages							
Marie-Thérèse Grellier	02.41.45.30.69						
BADMINTON SOULAINES			p 42				
Katel Lucas	02.41.66.77.58	soulainesbad@yahoo.fr					

TENNIS CLUB DE SOULAINES			p 43
Wilfried Tijou	06.27.91.14.52	wilfried.tijou@orange.fr	
ACIC: Association Culturelli	· •		~ 1
ACIC: ASSOCIATION CULTURELLI	E INTERCOMMUNALE		p 4
Christiane Dalibard	02.41.45.38.25	christiane.dalibard@assoacic.fr	
JARDIN DE SOI : bien-être			p 4
Marrian Biothann	06.26.011.002		
Maryse Biotteau	06.26.811.802	maryse.biotteau@jardindesoi.fr	
FANFARE DE MOZÉ SOULAINES			
Maryse Guemas	06.60.21.31.43		
Transce Gaermas	00.00121.011.13		
ASDMS BASKET			p 4
Emilie Angelo	06.87.16.69.54		
ÉCOLE DE MUSIQUE			p 4
Marie Rochefort	02.44.85.29.77		
VIGILANCE CITOYENNE			p 5
TANADA WATO (LITTLE			ρJ
		vigilancecitoyenne49@laposte.net	
ADMR VALLÉE DE L'AUBANCE			
ADDITION OF LANDANCE			
	02.52.21.02.23	vallee-aubance@asso.fede49.admr.org	

La Fête du Tilleul, le samedi 17 juin 2017

Ce moment de convivialité et de partage, dans l'ancienne cour de l'école, permet aux Soulainois de se retrouver et de passer un agréable moment.

L'équipe du comité et l'ensemble des bénévoles s'activent chaque année à la préparation de la fête. Dès le vendredi, les préparatifs s'enchaînent : une mise en scène pour un décor « guinguette », une cuisine à ciel ouvert pour de bonnes grillades, la mise en place de la scène pour les musiciens, sans oublier la préparation des flambeaux et le parcours illuminé autour de l'étang.

Le coup d'envoi est donné à 19h. Sur des airs de guinguette, chacun retrouve ses amis autour de l'apéritif, puis tranquillement chacun s'avance pour aller chercher ses grillades et passer à table.

A 21h, le bal commence. Cette année, la prestation était assurée par Béatrice accompagnée de son bassiste. Après quelques madison, marche ou valse, la fête est lancée. Les enfants et les parents s'amusent, rient et dansent. Qu'il est agréable de se retrouver si nombreux pour partager ce bon moment.

A la nuit tombée, les enfants s'attardent près de la bibliothèque pour aller chercher les fameux flambeaux pour la traditionnelle retraite, et c'est parti pour un petit tour en direction de l'étang au rythme de la fanfare. Les torches illuminées donnent un joli spectacle.

Au retour, le bal populaire est relancé pour cette fois se déhancher sur des sons de plus en plus rythmés.

La soirée s'achève vers 2h du matin.

Après une courte nuit, les bénévoles se retrouvent pour remettre tout en ordre avec la satisfaction d'avoir contribué au bon déroulement de la fête et d'assurer cette manifestation festive aux Soulainois.





Le vide greniers, le dimanche 1er octobre 2017

Toute la semaine, nous avons surveillé la météo, et malheureusement le soleil nous a fait défaut. Le crachin s'est invité à la fête.

Nous saluons le courage des exposants qui sont venus s'installer pour permettre aux chineurs de trouver leur bonheur. Grâce à leur ticket de droit de place, certains exposants ont reçu un lot par tirage au sort.

Un grand merci aux bénévoles qui ont assuré leurs tâches respectives.

Pour l'animation de cette journée, il était prévu une ambiance musicale pour égayer les rues du village, « un quizz » pour les adultes et les enfants avec remise de petits lots et « un chariot café croissant ».

Les Soulainois sont venus soutenir le Comité des Fêtes pour consommer grillades, rillauds, frites, boissons et crêpes.

Les portes de la bibliothèque étaient ouvertes pour permettre au public d'admirer les œuvres de l'association CréA'telier.





COMITÉ DE JUMELAGE



Assemblée générale le vendredi 03 novembre 2017

Le Comité des Fêtes a tenu son assemblée générale à la Grange aux Dîmes.

Merci à Monsieur le Maire de sa présence ainsi qu'aux Soulainois.

L'assemblée générale a donné lieu au rapport d'activité et au rapport financier 2017, au renouvellement du « tiers sortant », à un échange avec les participants, à la projection d'un beau diaporama et au traditionnel « verre de l'amitié ».

S'agissant du renouvellement du « tiers sortant », Benjamin Yédé, président sortant ne se représentait pas, Nathalie Douguet a été réélue à l'unanimité, ainsi que Robert Biagi, candidat, qui fait son entrée dans l'équipe.

Chacun a pu apprécier le diaporama réalisé par Gérard Baudouin et l'affiche du vide-greniers relookée par Julien Marqué.

Le Comité des Fêtes est une association sans cotisation, dont tous les Soulainois sont membres de fait.

Lors de la préparation des manifestations, chacun peut trouver sa place en proposant spontanément ses services.

Élection du bureau le jeudi 09 novembre 2017

Le bureau se compose comme suit :

- Président : Joseph Septans

- Vice-Président : Gérard Baudouin

- Secrétaire : Fanny Ollivry

- Secrétaire-adjoint : Liliane Jasnin

- Trésorière : Virginie Sergent

- Trésorier adjoint : Nicolas Morin

- Membres: Nathalie Douquet, Tatiana Septans, Franck Baunez, Robert Biagi

Pour 2018, le Comité vous propose de retenir les dates suivantes :

- Fête du Tilleul : le samedi 16 juin 2018.

Pour le 10^{ème} anniversaire du renouveau du Comité des Fêtes, il vous sera proposé une animation supplémentaire en après-midi.

- Vide-Greniers : le dimanche 7 octobre 2018

- Assemblée générale : le vendredi 9 Novembre 2018



Le Bureau du comité de jumelage :

Président : Gérard Robin

Vice-présidente : Agnès Bourgouin

Trésorière : Michèle Agator

Secrétaire : Marie-Thérèse Calmet

Membres actifs: Chantal Caure, Pauline Poissonneau

Membre honoraire: Michel Calmet

Conseil d'administration : les membres du bureau et trois représentants de la

municipalité : Michel Robert, Nathalie Hubert et Alain Agator

Contacts:

Gérard Robin : 02.41.57.70.27Michèle Agator : 02.41.45.91.17

Cette année, les relations entre nos deux villages, Soulaines et Rottmersleben, ont été marquées par notre participation à la célébration, en Allemagne, du 500ème anniversaire de la Réforme Luthérienne.

Notre premier rallye de l'Europe

Mais auparavant, à Soulaines, au mois de mai, nous avons voulu marquer la fête de l'Europe, qui a lieu chaque année le 9 mai, en organisant un rallye pédestre, notre « premier rallye de l'Europe ». Le parcours, que nous avons organisé sur les chemins de la commune portait sur les rapports de Soulaines avec l'Europe, par l'intermédiaire de notre jumelage avec Rottmersleben. Une cinquantaine de participants, venus de Soulaines et des communes proches et répartis en 16 équipes, ont pu découvrir, après le petit déjeuner offert par le comité de jumelage, sentiers et paysages, monuments et souvenirs historiques, ainsi que les principales manifestations de notre jumelage, en liaison avec certains grands événements européens.

Devant le succès de ce premier rallye, le bureau du comité de jumelage envisage de le reproduire en 2018, le premier dimanche suivant la fête de l'Europe. Il se pourrait bien que nos amis de Rottmersleben puissent participer à ce rallye, car leur visite à Soulaines pourrait coïncider, cette année, avec cette manifestation.



COMITÉ DE JUMELAGE





Gérard ROBIN: 02.41.57.70.27 Michèle AGATOR: 02.41.45.91.17

comjum-soulaines.blogspot.fr

Le 500 ème anniversaire de la Réforme Luthérienne

Deuxième temps fort de l'année, notre participation, à Rottmersleben, aux cérémonies célébrant le 500ème anniversaire de la Réforme Luthérienne. Treize Soulainois et Soulainoises, dont trois jeunes de 12 à 18 ans, ont fait du 28 octobre au 1er novembre, le voyage à Rottmersleben. Le dimanche 29 octobre, jour choisi pour cette commémoration, une imposante statue de Martin Luther a été dévoilée sur la place centrale du village par Hans Eike Weitz, président du conseil paroissial, Gabriele Brakebusch, présidente du parlement régional de Saxe-Anhalt et Stephi Trittel, maire de Hohe-Börde, la communauté de communes dont fait partie Rottmersleben. Diverses personnalités civiles et religieuses étaient présentes. Au cours des cérémonies qui ont suivi, Marie-Claude Guillot, au nom de la municipalité et Gérard Robin, au nom du comité de jumelage, ont exprimé les liens d'amitié qui relient nos deux communautés.

Les jours suivants furent consacrés à un tourisme en rapport avec l'anniversaire de la Réforme. La visite, dans la montagne du Harz, de la superbe petite ville médiévale de Stolberg, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, nous a permis de découvrir Thomas Muntzer, compagnon de Luther. La visite de Magdebourg nous a appris qu'elle avait été la première ville allemande à appliquer la Réforme. Les superbes forêts de hêtres du Harz avec ses barrages et ponts suspendus ont agréablement complété ce séjour. Comme d'habitude, nous avons été superbement reçus par nos amis allemands et nous avons hâte de les recevoir à notre tour cette année à Soulaines.







Participation au marché de la Saint Nicolas

Comme chaque année nous participons au marché de la Saint Nicolas, organisé par l'école et l' APE, où nous avons le plaisir de faire découvrir, avec les diverses spécialités de Rottmersleben et de la région de Saxe Anhalt, notre comité de jumelage et ses activités.

Activités 2018

- Assemblée générale annuelle le vendredi 26 janvier, 19 h 30, à la Grange aux Dîmes
- Rallye de l'Europe, le dimanche 13 mai 2018. Une soirée sera proposée avec, comme nous l'espérons, la présence de nos amis allemands, si leur séjour à Soulaines coïncide avec cet événement
- Participation au marché de la Saint Nicolas

En attendant, recevez les meilleurs vœux du Bureau du comité de jumelage pour cette nouvelle année.

Gérard Robin, président du comité de jumelage

Son origine : L'association, loi 1901, a vu le jour en 1928. Elle comptait, en 2017, 170 adhérents.

Ses objectifs: Créer des liens d'ouverture et de partage entre ses membres en rassemblant les Soulainois et leurs amis, et en reversant une partie des bénéfices des activités à des associations humanitaires.

Activités : L'association propose à ses adhérents des sorties et des manifestations culturelles et de loisirs, à prix attractifs.

Nos sorties en 2017:

- Loto et Galette des rois
- Théâtre : La troupe de L'Espoir a joué « Le père Noël est une ordure »
- Festival d'Anjou
- Tour de Chant « Soirée Grégory Lemarchal » Des dons ont été reversés à des associations (La Paroisse, Enfants de notre tendresse, Association Marie Noëlle, Restos du Cœur , Banque alimentaire, CCAS, AFELT). 700€ ont été distribués en 2016.

Projets à venir pour 2018 :

- Loto et Galette des rois (6 janvier 2018).
- Théâtre : la troupe de L'Espoir jouera en mars $2018 \ll 3$ femmes et demi »
- Les 90 ans de l'association le 10 juin 2018
- Spectacle Les Bodin's le 6 juillet 2018 (complet)
- Rallye pédestre le 16 septembre 2018

Des dons sont reversés à des associations (La Paroisse, Enfants de notre tendresse, Association Marie Noëlle, Restos du Cœur, Association Grégory Lemarchal) 500€ ont été distribués en 2017.

Le bureau :

Présidente : Alexandra COTTET Vice-Président : Fabrice CESBRON Trésorière : Lydie TROTTIER Secrétaire : Aude LALLEMAND

Cotisations:

Pour rejoindre l'association, chaque membre doit s'acquitter d'une adhésion d'un montant de 6 euros. Les jeunes ne payent pas jusqu'à l'année de leurs 18 ans.

Retrouvez-nous sur notre site : www.espoirsoulaines.wix.com/asso















L'association Œuvre de Cheval et d'Art vous propose, depuis 3 ans, une manifestation au cœur du village de Soulaines.

Les visiteurs ont encore été nombreux à se déplacer pour l'édition 2017.

Ils ont pu admirer en direct les envolées de l'artiste Liska Llorka. Elle a enthousiasmé l'assistance en peignant ses œuvres au coeur de différentes représentations tout au long de la journée.

Le Carrousel Sarthois et ses percherons nous ont livré un magnifique Pas de Deux monté.

Nous avons également pu admirer la vivacité d'un attelage de 4 Grands Noirs, grâce à l'association française de l'Âne Noir du Berry.

Les démonstrations de débardage, de débroussaillage, de tonte et de ramassage nous ont, encore une fois, montré toute l'efficacité et l'utilité du travail des chevaux de trait et des ânes dans notre environnement.

Merci à l'atelier chant de l'ACIC, aux artistes, aux viticulteurs et à tous les intervenants pour leur participation et leur enthousiasme.

Nous espérons vous voir encore très nombreux lors de la prochaine édition qui aura lieu en mai 2019.

L'année 2018 sera, pour les bénévoles, une année pleine de préparation, de recherche de nouveaux artistes, spectacles, sponsors afin de vous proposer une manifestation encore plus étoffée.

L'Union

La société ouvre ses portes

La société est bien le lieu incontournable de Soulaines pour se retrouver, discuter, boire un verre et bien-sûr jouer à la boule de fort.

Des permanences sont assurées tous les jours le midi entre 11h30 et 12h30, le soir entre 17h30 et 19h30 ainsi que tous les dimanches matin.

Découvrir la boule de fort

Vous souhaitez découvrir ou faire découvrir à vos amis, votre famille, la boule de fort, osez franchir notre porte, le meilleur accueil vous sera réservé et peut-être la faveur de « Miss Fanny ».

De nombreux concours ainsi que nos soirées à thèmes : galette, tête de veau, grillades et pot au feu sont ouverts à tous sociétaires ou non sociétaires.





Quand la fête des voisins de la Grolière s'invite à la boule de fort

Dans le programme de la fête des voisins de ce quartier qui dure depuis 20 ans, un passage à la boule de fort était prévu.

Après une courte initiation de l'ensemble des participants, une petite rencontre fut organisée où certains n'ont pu éviter de goûter au charme de « Miss Fanny ».

Les enfants et la boule de fort

Chaque année, la société l'Union organise un challenge 1 adulte 1 jeune de moins de 17 ans ouvert à tous les habitants de Soulaines sur Aubance et environs, sociétaires et non sociétaires.

Ce sont souvent, avec l'impulsion du papy ou de la mamie, de très jeunes enfants, garçons et filles, qui s'adonnent à la pratique de la boule de fort et c'est l'espérance que ce jeu légendaire et unique à notre région persiste. C'est aussi l'occasion d'une rencontre sympathique entre deux générations.

Pour 2018 n'hésitez pas, inscrivez-vous!





Les travaux des sociétaires

La société l'Union est la seule association Soulainoise propriétaire de ses locaux, leur imposant la lourde charge de l'entretien et l'amélioration permanente de ce patrimoine local.

En 2017, de nombreux travaux ont été réalisés par les bénévoles :

- finalisation de la cuisine, carrelage, aménagement, électroménager, rampe d'accès avec éclairage extérieur et rénovation de l'installation électrique.
- un système de sécurisation et d'alarme va être prochainement installé. En 2018 c'est le plafond de la salle du bar qui sera changé avec l'installation de luminaires, l'isolation des murs et un nouveau bar sera construit.

Pour le jeu qui ne satisfait plus nos joueurs, un recollage des plaques est envisagé.



Conseil d'Administration 2017

Président d'honneur : Gaston CESBRON

Président : Gilles FREMY Vice Président : Jean-Marc VASLIN

Secrétaire : Marcel SEPTANS Secrétaire Adjointe : Patricia BELLION Trésorier : Jean-Claude FREMY

Trésorier Adjoint : Joseph SEPTANS

Commission des jeux : Eric RIMBERT, Gérard RAIMBAULT, Nicolas ROBICHON

Soirées à thèmes en 2018

Samedi 27 Janvier 19 H Soirée galette avec repas, salle Cortequisse

Samedi 10 Mars 19 H Soirée tête de veau à la Société Samedi 23 Juin 19 H Soirée grillades à la Société Samedi 8 Décembre 19 H Soirée pot au feu à la Société

Toutes ces soirées sont ouvertes à tous, sociétaires ou non sociétaires, les inscriptions sont à prendre à la Société ou auprès des membres du bureau.





L'Union

Calendrier des concours en 2018

Janvier : Challenge de la LIBERTE et de l'UNION

Février / mars : Challenge le GASTOUNET (2 sociétaires contre 2 sociétaires)

Mars / avril : concours Un contre Un – Une contre Une (ouvert à tous)

Mai / juin : concours Un Homme Une Femme

Septembre / octobre : concours Un Sociétaire Un Invité

Octobre / novembre : challenge Un Adulte Un Jeune de moins de 17 ans Novembre / décembre : challenge FANNY (Un Sociétaire contre Un Sociétaire) Pour la participation à tous ces concours, les inscriptions sont à prendre à la

Société aux heures d'ouverture ou par téléphone au 02.41.45.35.93.





Adhésion de l'UNION à la fédération française de boule fort

La société l'Union a confirmé son adhésion à la nouvelle fédération française de boule de fort dont le siège social se situera à l'ancienne société Saint Vincent 4 rue de la Bruyère à ANGERS. Elle se consacrera principalement à la défense et à la promotion de la boule de fort, espérant une meilleure reconnaissance auprès des instances politiques et administratives.

Devenir Sociétaire

Pour devenir « sociétaire », il faut s'inscrire, être parrainé par 2 sociétaires à l'Assemblée Générale, être élu et s'acquitter d'une cotisation annuelle de 15 euros et, peut-être, deviendrez-vous un de nos plus talentueux joueurs.

Notre souhait pour 2018 est toujours d'essayer de recruter de nouveaux adhérents, de continuer à faire découvrir ce jeu aux jeunes pour qu'ils puissent faire perdurer cette tradition angevine dans notre village.

Espérant que cette petite présentation vous donne l'envie de nous rencontrer, le conseil d'administration vous souhaite de très bons vœux et bonne boule pour l'année 2018.

Pour la Société l'Union, le Président Gilles FREMY

Présidente : Marie-Thérèse Grellier Vice-Président : Gaston Cesbron Trésorière : Maryse Groneau Secrétaire : Lucienne Blanvilllain Membres : Andrée Davy – Raymond Groneau

Nous nous retrouvons **tous les jeudis** à la Salle Cortequisse pour des jeux de Belote et de Scrabble (de 14h à 18h).

Les anniversaires sont souhaités le dernier jeudi de chaque mois (sauf jours fériés).





Bilan des activités proposées en 2017 :

26 janvier : assemblée générale - Élections - Partage de la galette.

25 mars : sortie théâtre à Saint Paul du Bois pour voir et apprécier une comédie « Pause Caddie » de Jean Charles Gaillard.

6 avril: buffet - anniversaires

2 octobre : dans le cadre de la semaine bleue, nous somme allés voir le film « Madagascar », reportage retraçant la vie des habitants de ce pays.

4 octobre : avec l'accueil périscolaire, nous avons participé au loto organisé par le CCAS. Tous les participants étaient ravis et ont partagé un goûter. Les enfants sont repartis tout joyeux avec leurs lots.

14 octobre : repas des adhérents au « K-ré » à Mozé sur Louet.

14 novembre : dans le cadre de l'échange « Vues de mon clocher », le CCAS d'Angers a invité le CCAS de Soulaines sur Aubance. Nous avons été reçus à la mairie d'Angers. Accompagnés d'un guide, nous avons visité les parcs et monuments historiques. Après le déjeuner pris dans la résidence « Les Bords de Maine », nous nous sommes promenés dans le parc de l'Arborétum. Nous avons passé une très belle journée sous le soleil.

Au nom de l'association « Soleil d'Automne », j'invite toutes les personnes qui le désirent à se joindre à nous. Elles seront les bienvenues !

Marie-Thérèse GRELLIER



Club affilié à la Fédération Française de Badminton. Pratique du badminton en loisir et compétition



Séances en jeu libre les mardis et vendredis à partir de 20h30 (y compris pendant les vacances scolaires).

Halle de Sport de Soulaines, chemin de la Glacière - 8 terrains disponibles.

Présence d'un entraîneur pour l'accompagnement des débutants et pour ceux qui souhaitent se perfectionner. Ambiance sportive, amicale et conviviale.

Pratique libre en loisir et participation à des compétitions (tournois officiels, championnat Mixte Départemental, Coupe d'Anjou, rencontres amicales avec d'autres clubs, tournois internes au club).

Conditions d'inscriptions saison 2017/2018 (se renseigner au club) :

- être âgé d'au moins 15 ans
- avoir un certificat médical (formulaire obligatoire fourni par le club à remplir par le médecin) attestant de la non-contre indication à la pratique du badminton
- formulaire d'inscription à remplir
- cotisation annuelle 71€ (ou 66€ pour les jeunes), licence et assurance incluse

Toutes les infos sont à consulter sur le site Internet :

http://soulainesbad.canalblog.com Contact:soulainesbad@yahoo.fr

Tél. Présidente du club, Mme Katell LUCAS: 02.41.66.77.58

Bilan de la Saison 2016-2017:

Une trentaine d'adhérents dont un quart de femmes et quelques jeunes de moins de 18 ans. Ambiance très conviviale au club appréciée de tous.

Troisième année de participation au Championnat Départemental Mixte avec une 6^{ème} place sur 8 en Division 5, maintien dans cette division pour la nouvelle saison Club éliminé en 1/32 de finale de Coupe d'Anjou.

8 joueurs ont participé à 8 tournois officiels avec comme meilleurs résultats : 1 finale, 1 deuxième place et 3 quarts de finale.

Organisation d'un tournoi interne en début de saison pour que les nouveaux et anciens au club apprennent à se connaître, un repas de Noël, galette des rois, et des tournois amicaux avec d'autres clubs.

Rencontre amicale interclub à Soulaines en juin 2017 avec Chavagnes et Vauchrétien, une trentaine de participants.



Le Tennis Club de Soulaines propose la pratique du tennis en loisir ou en compétition. Des cours collectifs (30 cours par an avec des groupes de 6 à 8 personnes), encadrés par des entraîneurs diplômés sont proposés à raison d'1h15 par semaine.

Nous comptons à ce jour 71 adhésions au club dont 41 seniors (10 femmes et 31 hommes) et 30 jeunes de mois de 18 ans (7 filles et 23 garçons). Une baisse significative des adhésions avait été observée ces 2 dernières années mais elle tend à se stabiliser pour cette saison.

Nous sommes heureux d'ailleurs d'accueillir de nombreux débutants cette année, j'espère qu'ils deviendront, à l'avenir, les futurs champions du club!

Le bureau:

Le 10 juillet 2017, un nouveau bureau a été voté dont voici la composition :

Président: TIJOU Wilfried

Vice Présidente : DURAND-CHATTON Pascale

Trésorier : GUEDON Alain

Secrétaire : AUVRIGNON Françoise Vice Secrétaire : TURGIS Dominique

Membres actifs: MAUDET Anne, LE LAVANDIER Pascale, ROBERT François,

GALLARD Denis, DURAND-CHATTON Maël, COCHET Nicolas

Les entraînements ont débuté le 20 septembre et la compétition le 26 novembre. Nous avons engagé cette année 6 équipes seniors (2 seniors femmes, 3 seniors hommes et 1 seniors hommes + de 35 ans) et 2 équipes jeunes (13/14 ans garçons et 15/18 ans garçons).

Nous organisons chaque année 2 tournois dont voici les dates :

- Tournoi jeunes : du 24/02 au 4/03/2018 - Tournoi adultes : du 21/04 au 6/05/2018

Nous proposons 2 samedis matin en septembre pour les inscriptions à la nouvelle saison. Vous pouvez toutefois vous inscrire en cours de saison. Les tarifs dépendent de la formule que vous choisissez.

Tarifs 2017-2018:

Adhésion adulte sans les cours : 93 euros Adhésion adulte avec les cours : 248 euros Adhésion jeune sans les cours : 60 euros Adhésion jeune avec les cours : 152 euros

Pour tous renseignements: TIJOU Wilfried: 06.27.91.14.52

wilfried.tijou@orange.fr



Association Culturelle Intercommunale

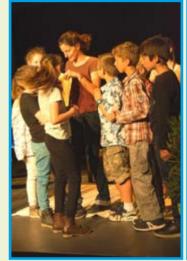
L'ACIC propose aux Soulainois et aux habitants des communes environnantes de nombreuses activités culturelles accessibles à tous et proches de leurs lieux de vie. Les différents ateliers proposés ont pour objectif de favoriser un épanouissement personnel et artistique par différentes approches ou techniques.

SAISON 2017/2018

Cette nouvelle saison a débuté en proposant 9 activités (annuelles ou ponctuelles) à environ 110 adhérents.

LE THÉÂTRE ENFANTS

Animé par Anne-Laure Prono, il a lieu le mardi soir et accueille 9 enfants en un seul groupe (jeunes et ados). En mai, ils présentent à La Grange aux Dîmes leur spectacle, issu du travail de l'année. En 2017, nous avons pu admirer le talent remarquable de ces jeunes comédiens que leur animatrice sait développer chez eux.







LE DESSIN LIBRE

Il s'agit d'un atelier coopératif où chacun apporte ses connaissances en dessin, peinture, techniques d'arts plastiques, etc. et s'enrichit des échanges avec les autres participants ; le tout sans la présence d'un animateur.

Il se déroule les vendredis après-midi dans la salle des associations de 14h à 16h.

LE THÉÂTRE ADULTES

L'atelier animé par Sophie Bonnet comporte 5 séances de 4h30, les samedis après-midi à la Grange aux Dîmes. 11 personnes sont inscrites.

Chaque séance débute par un travail sur la respiration, la voix, en musique pour favoriser un lâcher-prise, une prise de confiance et une plus grande écoute de l'autre.

Dans un second temps est proposé un travail scénique faisant appel aux émotions, à partir de textes ou d'improvisations laissant libre cours à la créativité.







LE CHANT

L'atelier est animé par Léa Desaunay. Le groupe (13 participants) se retrouve pour 8 séances de 2h30 le dimanche

matin, de septembre à avril à la Grange aux Dîmes.

Cet atelier propose un moment de détente et de plaisir : des exercices, des techniques sur le souffle pour explorer sa voix et ainsi pousser plus loin ses découvertes personnelles et exprimer ses émotions.

Sur des mélodies de chants du monde, un travail à plusieurs voix est réalisé. A chacun son rythme, à chacun sa voix.

LE OI GONG

L'atelier est animé par Josiane Pitaud-Naulleau. Il a lieu le lundi soir à la Salle Cortequisse et attire 23 participants répartis en 2 groupes suivant les avancées de chacun. L'atelier accueillant le cycle 1 dure 1 heure et celui des cycles 2 et 3 se déroule sur 1h15. Plus qu'une simple gymnastique qui travaille les groupes musculaires un par un, le QI GONG axe le travail sur le corps dans son unité, par une répétition de mouvements lents et harmonieux : il se pratique tout en souplesse, en relâchement musculaire et en respiration.







LE DO-IN

L'atelier est animé par Maryse Biotteau.

Il a lieu le mercredi soir à la salle Cortequisse. Une dizaine de participants sont inscrits pour les 20 séances d'1h15. Le Do-In, véritable Auto-Shiatsu (avec automassages, étirements, mouvements et travail sur la respiration) est une pratique issue de la médecine traditionnelle chinoise, pour prendre soin de soi, améliorer son bien-être et sa vitalité.



L'atelier est animé par Chantal Blanchouin.

Il a lieu le lundi soir à l'école Nicolas Condorcet et attire 34 personnes en deux cours d'1h15 pour 30 séances. Les séances se déroulent en 3 temps : relaxation, pratiques de postures et assise méditative.



ATELIERS PONCTUELS

L'ACIC propose au cours de l'année :

- des stages de pratiques taoïstes animés par Maryse Biotteau, un mercredi matin pendant les vacances scolaires (voir dates sur le site de l'ACIC)
- une balade photographique avec un professionnel, Jean-David Lemarié, pour mieux maîtriser son appareil photo, 3 dimanches de 9h30 à 12h30 (voir dates sur le site de l'ACIC)
- de la sophrologie pour un public déjà pratiquant avec Christiane Dalibard (voir dates sur le site de l'ACIC)

Pour toute information et contact, consulter le site de l'association : https://sites.google.com/site/assoacic/

VIE DE L'ASSOCIATION:

L'actuel conseil d'administration de l'association est composé de :
Christiane Dalibard (Présidente),
Hélène Michel (Présidente adjointe),
Sandrine Chartier (Trésorière),
Dominique Gault (Secrétaire),
Anne Bodet (Secrétaire adjointe),
Odile Farineau et Annick Dima (communication),
Barbara Couedel, Anne Piquerel, Françoise Della Libera.

Merci à tous ceux qui nous soutiennent et nous accompagnent et tout particulièrement aux animateurs des différents ateliers qui nous font partager chaque année leurs savoirs et savoir-faire!



Activités de l'Association Jardin de Soi

DO-IN

En groupe, 20 cours hors vacances scolaires

Automassages de la tête aux pieds en lien avec les méridiens d'acupuncture, les fonctions corporelles, la réflexologie.

Étirements des méridiens de nos différents organes (foie, poumons, rate-pancréas, reins, cœur).

Mobilisation des articulations. Respiration.

Attention à soi pour quider le geste, s'adapter au ressenti et aux postures.

Le do-in est issu de la Médecine Traditionnelle Chinoise. Il entretient notre corps, renforce notre vitalité, prévient les petits maux (digestion, sommeil difficile, stress, manque d'entrain...) et les soulage.

STAGES DE PRATIQUES TAOÏSTES

En groupe, trois matinées.

Le Sourire Intérieur, les 6 Sons de Guérison, la circulation de l'énergie.

Attention à notre corps (organes, muscles, tendons, os,...), ses tensions, nos sensations, les bienfaits ressentis. Les pratiques sont simples, pour tous et agréables.

Elles ont pour but de transformer les émotions négatives en énergie bienfaisante, de renforcer notre énergie et la qualité de nos organes vitaux.

Elles ont été conçues par le Maître taoïste Mantak Chia (auteur de nombreux ouvrages et enseignant international de nombreuses pratiques méditatives et énergétiques de la Chine ancestrale).

Merci de contacter l'ACIC, pour le Do-In et les stages.

La responsable ACIC: Annette Bodet, bodetannette@yahoo.fr

SÉANCES INDIVIDUELLES

Sur rendez-vous au 06 26 81 18 02.

Prendre soin de soi, se relaxer :

Massage-bien-être* avec huiles biologiques, Chi Nei Tsang (centré sur l'abdomen, notre deuxième cerveau, nos organes internes), Shiatsu, Relaxation coréenne.

Intervenante : Maryse Biotteau, certifiée en Do-In, Relation d'Aide par le Toucher, agréée FFMBE (Fédération Française de Massages-Bien-être*), instructrice diplômée de l'école taoïste de Me Mantak Chia certifiée en Chi Nei Tsang.

mail: maryse.biotteau@jardindesoi.fr site: www.jardindesoi.fr

blog: http://jardindesoi.canalblog.com/

*Les prestations n'ont aucun but thérapeutique et en raison de leur nature, elles ne s'apparentent à aucune manipulation, pratique médicale ou relevant de la kinésithérapie. Elles s'inscrivent dans le domaine de la Prévention et du Bien-être à long terme.

ASDMS BASKET

Émilie ANGELO: 06.87.16.69.54 http://club.quomodo.com/asdms_basket **Marie ROCHEFORT 02.44.85.29.77**

ÉCOLE DE MUSIQUE











L'ASDMS Basket comporte 109 licenciés (joueurs et dirigeants) pour la saison 2017/2018. L'effectif se maintient par rapport à l'année dernière mais est très disparate suivant les catégories. L'école de Basket regroupe 28 enfants, un record! Le reste de l'effectif se décline en 9 équipes toutes inscrites en championnat (une équipe mixte U9, 2 équipes U11 masculine, 1 équipe U11 féminine, une équipe U13 féminine, une équipe U15 féminine). Pour nos jeunes U13 garçons, nous continuons l'entente avec le club des Ponts de Cé.

Nos séniors masculins évoluent au niveau DM3 et nos séniors féminines, quant à elles, jouent dans le championnat loisirs. C'est à la salle de sports Chemin des Ganaudières de Mozé sur Louet que se retrouvent sur différents jours et créneaux horaires nos basketteurs des communes de Denée, Mozé sur Louet et Soulaines sur Aubance.

Les équipes et leurs horaires d'entraînement : Les plus petits (l'École de Basket) U7 F & G (2011-2012) s'entraînent le samedi de 11h15 à 12h30.

Pour les jeunes, les entraînements ont lieu le mercredi pour les U9 et les U11 et le jeudi pour les U13 et U15.

Pour les seniors les entraînements se déroulent en soirée le mardi, mercredi et vendredi.

La vie du Club passe par l'investissement de chacun. Nous tenons à remercier :

- nos joueurs pour leur confiance. Ils nous font vibrer chaque week-end lors des matchs
- nos coachs et entraîneurs pour leur implication auprès de nos jeunes
- les parents pour leur investissement chaque week-end pour encadrer
- les membres du bureau pour mener à bien la vie du Club.

Pour plus de renseignements (inscriptions, vie du Club, matchs, etc.) contacter notre Présidente EMILIE ANGELO au 06.87.16.69.54 ou par mail à deneemozebasket@gmail.com

N'hésitez pas à venir supporter nos équipes lors des rencontres du week-end. Plaisir et convivialité sont au rendez-vous. Suivez notre actualité (agenda des rencontres, résultats matchs etc.) sur notre site Internet

http://club.quomodo.com/asdms_basket

AccorDance est née de la fusion des écoles de musique et de danse de Mûrs-Érigné et de Juigné-sur-Loire le 20 mai 2016. C'est une association loi 1901 administrée par des parents d'élèves bénévoles et gérée au quotidien par une directrice.

Une convention a été signée entre cette nouvelle école de musique et de danse et la commune de Soulaines. L'école est donc ouverte aux Soulainois avec un tarif privilégié.

Éveil musical

Il s'adresse aux enfants de 4-6 ans.

Sous forme ludique, les enfants découvrent la musique dans son ensemble : chant, percussions, jeux musicaux... Ils écoutent les instruments et apprennent à les identifier.

Formation du musicien à partir de 7 ans

1^{er} cycle de 4 à 5 années pour apprendre solfège et chorale (1h30), pratique d'un instrument seul et ensemble (1/2h à 1h).

2^{ème} cycle de 4 à 5 années pour se perfectionner, acquérir une autonomie (1/2h à 3/4h), intégrer un ensemble instrumental ou constituer son groupe (1/2h à 1h).

Chant

Pour tous les âges.

École de danse

Pour les 4/5 ans : éveil à la danse (cours de 3/4 h).

A partir de 6 ans : cours de danse (1h à 1h30 en fonction de l'âge et des groupes). Cours pour adultes possibles.

École de Musique et de Danse en Loire-Louet-Aubance Présidente : Annie Prono Directrice : Marie Rochefort 18 rue Pierre Lévesque 49610 Mûrs-Érigné 7 impasse des Cordiers 49610 Juigné-sur-Loire PERMANENCES le mardi de 17h à 19h (pas de permanence téléphonique)

http://www.accordance-asso.fr/ 02.44.85.29.77 - contact@accordance-asso.fr

Installation de l'abbé Régis Bompérin

A l'occasion de l'arrivée d'un nouveau curé, l'abbé Régis Bompérin depuis septembre 2017, Monseigneur Delmas, évêque d'Angers s'est déplacé en l'église de Saint Jean des Mauvrets pour son « installation » officielle, le dimanche 8 Octobre.

Michel Prono et Joël Lézé, représentants officiels du Conseil Municipal des Garennes sur Loire (Saint Jean des Mauvrets et Juigné sur Loire) ont souhaité la bienvenue à Régis Bompérin et redit devant tous leur volonté de travailler ensemble pour le bien commun. Et comme symbole de ce partenariat, ils ont remis la clé de l'église au nouveau curé.

La cérémonie religieuse qui a suivi a rassemblé de nombreux habitants des 15 communes qui composent les trois paroisses de l'Aubance : St Vincent en Aubance, St François d'Assise en Louet-Aubance et St Jean Baptiste en Loire Aubance. Cette messe a été animée par le « Chœur Ensemble » du collège St Vincent de Brissac.

Voici quelques mots de l'abbé Régis Bompérin s'adressant à tous à la fin de la messe :

« Merci de votre présence. Qu'on se le dise : Il y a un prêtre de plus dans les paroisses de l'Aubance !

Merci à ceux qui ont préparé ce jour aussi bien pour préparer la liturgie que pour préparer le lieu, pour offrir à Dieu leurs talents au cours de cette célébration. Je remercie les élus qui ont eu la bonté de prendre part à notre fête de ce jour, ainsi que les chefs d'établissements catholiques, je n'oublie pas ceux qui ne pouvaient se joindre à nous et qui ont adressé des messages de sympathie et de bienvenue. L'Eglise n'est pas là pour elle-même, elle est là pour que le monde puisse vivre de Dieu Merci de m'accueillir comme un frère et comme votre pasteur. »

Le vin d'honneur, dans la belle salle du Mont Rude à St Saturnin, a accueilli un grand nombre de personnes qui ont apprécié nos bons vins d'Anjou offerts par des viticulteurs de nos communes. Le repas partagé, avec ce que chacun avait préparé, s'est déroulé dans une atmosphère joyeuse et conviviale.

L'après-midi s'est terminé avec le concert du « Chœur Ensemble » conduit par Yann Touchard. Les chaleureux applaudissements du public ont exprimé sa reconnaissance.

Présentation:

Le collectif Vigilance Citoyenne 49, association régie par la loi 1901 et conformément à ses statuts, assiste celles et ceux d'entre vous qui s'interrogent sur la pertinence des objets connectés imposés, notamment le compteur électrique « intelligent » d'EDF.

Le collectif reste à la disposition des Soulainois, leur offre ses meilleurs vœux pour une année 2018 sereine et leur souhaite, notamment en ce qui concerne la sphère domestique, de pouvoir vivre dans un environnement préservé, sain et ressourçant, respectueux des droits les plus élémentaires de chacun-e.

Des réunions mensuelles permettent au collectif de faire le point sur les questions concernant ce Grand Projet Inutile et Imposé (GPII.)

Nos actions:

Distribution de tracts sur les communes, sur les marchés, recueil de signatures pour pétitions, réunions d'information et au quotidien une aide téléphonique ou par mail pour ceux et celles qui ont besoin de renseignements ou de documents afin de s'opposer à la pose de ce compteur. Le dossier est passionnant et chaque jour apporte son lot de surprises et de connaissances utiles.

« L'individu est handicapé en se retrouvant face à une conspiration si monstrueuse qu'il ne peut croire qu'elle existe » Edgard Hoover ex-patron du FBI.

Nous contacter:

vigilancecitoyenne49@laposte.net ou Facebook : Stop Linky 49



ÉTAT CIVIL

ASSISTANTS MATERNELS

Bienvenue à ...

Zola BRAUD VERGNE (8 janvier 2017)
Aëline CHARRIER SARAGOSSI (21 janvier 2017)
Ethan PILLET GERBERON (10 février 2017)
Adam BEAUMIER (2 mars 2017)
Liam HATTÉ (13 mars 2017)
Léis ROUSSEAU (14 avril 2017)
Ylan FRADIN (1er mai 2017)
Eli LAURENT PICCO (28 mai 2017)
Talia NORI (29 mai 2017)
Antoine NUÉ (28 juin 2017)
Eléa MARTIN (19 juillet 2017)
Paul HANNOIR (15 septembre 2017)
Wéloen SIGOGNE (28 novembre 2017)
Valentin LAISNÉ (13 décembre 2017)
Syméon LUISIER (15 décembre 2017)

Félicitations aux jeunes mariés ...

Sylvie BONGRAND et Abdellah AIT BERKA (6 mai 2017) Christophe RAIMBAULT et Stéphanie CHALUMEAU (22 juillet 2017) David COGARD et Laëtitia COUTANT (12 août 2017) Grégory REILLER et Charlène METEZEAU (30 septembre 2017)

Ils nous ont quittés ...

Marie-Josèphe THIOU (21 février 2017) Roger COUFFIN (14 juillet 2017) Guy GREFFIER (6 septembre 2017) Jeanne RETHORE (28 décembre 2017) Françoise GODY (29 décembre 2017)

Mlle DUPUIS Fabienne Mme MAINGOT Katia 7 rue de la Nozillère Les Aioncs Tél: 02.41.66.34.20 / 06.31.83.54.94 Tél: 02.41.45.29.80 Mme FRADIN Aurélie Mme MORINEAU Nathalie 4 allée des Iris Les Baluères Tél: 09.86.49.17.06 Tél: 02.41.45.93.04 / 06.22.57.56.26 Mme GABILLARD Aurélia Mme MOUILLE Valérie 4 rue de Dragalina 13 allée des Perce-Neige Tél: 02.41.45.49.13 Tél: 02.72.79.10.69

Le RAM

Le Relais Assistants Maternels de Mûrs-Érigné et de Soulaines-sur-Aubance est un lieu d'accueil et d'information pour les parents et futurs parents et assistants maternels.

Il propose notamment

- des informations sur les différents modes de garde, en lien avec la maison de l'enfance
- une liste des disponibilités des assistants maternels
- un accompagnement et des informations administratives lors de l'emploi d'un assistant maternel agréé.

Des temps d'animations sont organisés pour les assistantes et/ou parents accompagnés des enfants un vendredi par mois de 9h45 à 11h45 dans la salle du bâtiment périscolaire au 28 rue de l'Aubance à Soulaines-sur-Aubance.

Permanences : le jeudi de 14h à 19h sur rendez-vous et le vendredi de 13h30 à 17h (accueil libre et téléphonique).

Relais Assistants Maternels
Maison de l'enfance « Les p'tits loups »
11, rue des alouettes
49610 Mûrs-Erigné
Tel : 02.41.66.38.91

ram-murs-erigne-soulaines@mfam-enfancefamille.fr

ENTREPRISES ET ARTISANS















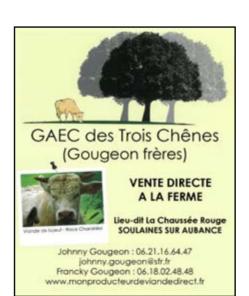




















NUMÉROS UTILES

Urgences (dans toute l'Europe)	112
Urgences médicales Maine-et-Loire	02.41.33.16.33
Pompiers	18
Gendarmerie	17
SAMU (urgences majeures et vitales)	15
Enfance maltraitée	119
Accueil sans-abri	115
Hôpital	02.41.35.36.37
Centre anti-poison	02.41.48.21.21
Infirmières Soulaines	02.41.45.32.93
SPA	02.41.66.32.23
Collecte des ordures ménagères	0800.41.88.00

CORRESPONDANTS DE PRESSE

OUEST-FRANCE: Gérard Robin 02.41.57.70.27

COURRIER DE L'OUEST: Monique Thiou 02.41.45.32.66

DÉCHETTERIE

HIVER: du 1er novembre au 31 mars

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- le samedi de 9h à 17h
- le dimanche de 9h à 12h

ÉTÉ: du 1er avril au 31 octobre

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- le samedi de 8h30 à 18h
- le dimanche de 8h30 à 12h

ÉCOLE

Direction: 02.41.45.72.08

Accueil périscolaire : 06.08.01.61.62

BIBLIOTHÈQUE

Le lundi de 16h30 à 18h Le mercredi de 16h30 à 19h 02.41.44.29.72 biblisoulaines@orange.fr http://biblisoulaines.opac3d.fr

MAIRIE

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h30 Le samedi de 9h à 12h 02.41.45.30.21

> www.soulaines-sur-aubance.fr mairie@soulaines-sur-aubance.fr accueil@soulaines-sur-aubance.fr

